



CESAB
CENTRE DE SYNTHÈSE ET D'ANALYSE
SUR LA BIODIVERSITÉ

Fiche résultat

JUSTCONSERVATION

Vers une « conservation juste » : lier théories et pratiques de la justice dans la conservation de la biodiversité

Porteurs du projet : Brendan COLLSAET , Espol (FR)

Postdoctorant : Neil DAWSON, Espol (FR)

Début et fin du projet : 2019-2023

Au cours des trois dernières décennies, la conservation de la biodiversité s'est élargie, passant de la seule préservation de la nature à des approches plus « respectueuses des populations ». Cependant, ces approches intégrant à la fois des objectifs de conservation et de développement n'ont pas nécessairement bénéficié aux populations locales. Le projet *JustConservation* a analysé comment des enjeux de justice sociale et environnementale se concrétisent dans la conservation.

Contexte et objectifs

Il nous faut passer d'approches favorisant le développement économique à des approches œuvrant à la justice sociale. Cette évolution occupe une place importante dans les accords internationaux sur l'environnement et dans les organisations de conservation de biodiversité, et nécessite l'appui d'un effort intense de recherche.

Ce projet pose les questions suivantes :

- Comment différentes conceptualisations de la justice et de l'équité influencent-elles la gouvernance de la conservation ?

- Dans quelle mesure et par quels mécanismes l'intégration des objectifs sociaux dans la gouvernance de la conservation influence-t-elle l'efficacité de la conservation ?

Adoptant une approche interdisciplinaire forte et étudiant dialectiquement théories et pratiques de la justice dans la conservation, ce projet :

- conceptualise l'idée de la conservation juste en s'appuyant sur les théories existantes et émergentes de la justice sociale et environnementale ;
- utilise une approche de « synthèse narrative » pour faire le point sur les pratiques de justice mobilisées au sein de la communauté de conservation, en s'appuyant sur des données quantitatives et qualitatives sur la gouvernance de la conservation extraites des bases de données, de recherche empirique, et d'outils d'évaluations utilisés au sein des organisations de conservation ;
- explore les convergences (ou les divergences) à penser et agir la conservation juste.

Le projet contribue de façon significative aux connaissances qui sous-tendent la poursuite d'une conservation juste et équitable, essentielle à l'efficacité des politiques de conservation.

Méthode et approches utilisées pour le projet

Le projet *JustConservation* a réalisé une **synthèse approfondie à l'échelle mondiale sur des études empiriques publiées sur la conservation locale, sur une longue période (50 ans) et comprenant un large éventail d'initiatives impliquant divers acteurs et institutions**. L'étude a exploré l'état des connaissances sur les pratiques de conservation de la biodiversité en termes (i) des types d'interventions de conservation, (ii) du degré d'implication des peuples autochtones et des communautés locales dans la gouvernance de la conservation, (iii) des résultats écologiques et sociaux associés aux interventions de conservation, ainsi que les facteurs influençant ces résultats, et (iv) des questions de justice les plus courantes découlant de la conservation, ainsi que les moteurs sous-jacents (causes profondes) signalés dans la littérature. En outre, les données mettent en lumière où et par qui les connaissances sur la conservation sont produites, les conflits d'intérêts potentiels dans la recherche sur la conservation et la manière dont ces caractéristiques peuvent affecter les résultats rapportés.

Principales conclusions

Pour la première fois, une relation causale a été établie sur la base d'un examen des données publiées dans 662 études empiriques portant sur des initiatives de conservation menées sur des sites dans 102 pays au cours des 50 dernières années (1970-2020) : une conservation efficace dépend d'une gouvernance équitable, avec un rôle central et de premier plan pour les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que la reconnaissance de leurs institutions coutumières locales. Nos données montrent que les interventions de conservation ne sont pas couramment dirigées par les populations autochtones et les communautés locales, mais celles qui le sont tendent à produire de meilleurs résultats sociaux et écologiques que lorsque ces populations sont exclues ou n'ont qu'une participation partielle. Une gouvernance équitable et une conservation efficace vont de pair, quelle que soit la région, le type d'écosystème ou le mode de conservation.

Cependant, l'inégalité persiste car la plupart des initiatives de conservation, même récentes, ne prévoient qu'une faible participation de ces communautés. Les tendances observées au cours des 50 dernières années indiquent que les changements ont été lents et que les efforts de conservation à l'échelle mondiale

se caractérisent toujours par de faibles niveaux de participation, ce qui représente un décalage contre-productif entre les normes internationales et les pratiques mises en œuvre sur le terrain.

Impact pour la science et la société, la décision publique et privée

Nos résultats suggèrent **qu'un changement majeur, rapide et global dans les logiques, la conception et la mise en œuvre de la conservation est nécessaire**. Ce changement est nécessaire non seulement pour respecter les droits humains, mais aussi pour permettre aux peuples autochtones et des communautés locales de pleinement contribuer à la conservation au niveau mondial. **Les approches de la conservation fondées sur une protection stricte et sur l'exclusion des peuples autochtones et des communautés locales (ou sur une faible participation de leur part) ne sont pas soutenues par les études scientifiques**. Dès lors, la prise de décision « top-down » en matière de conservation, dans laquelle les connaissances et les institutions autochtones et locales sont marginalisées, n'a pas de base scientifique. Ces conclusions informent les politiques et les initiatives visant à résoudre la crise de la biodiversité, telles que le nouveau Cadre mondial pour la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique, adopté en 2022.

PARTICIPANTS :

F. BOOKER, IIED (UK) / J. KELLEHER, IUCN (CH) / B. LANG, GIZ (DE) / J. LOOS, Leuphana University Lüneburg (DE) / A. MARTIN, University of East Anglia (UK) / U. PASCUAL, Basque Centre for Climate Change (SP) / K. SENA, Egerton University, IPACC (KE) / P. SHERPA, Tribhuvan University (NP)